

# Avondance: Pierre Desmons veut préserver «l'identité communale et rurale» de la commune

PUBLIÉ LE 03/12/2014

La Voix du Nord

Projets des maires. Pierre Desmons est le maire d'Avondance (tendance droite). Âgé de 67 ans, il débute son troisième mandat, le deuxième consécutif, à la tête de plus petite commune du canton de Fruges.



- A ±

•  
•  
– **Quelles sont les priorités de votre mandat ?**

« Préserver notre identité communale, j'y tiens beaucoup d'autant que nous sommes fiscalement autonomes. Nous sommes une commune rurale qui a sa propre identité, les gens tiennent à cette proximité que leur offrent le maire, les conseillers municipaux et le secrétaire de mairie. D'un point de vue travaux, la priorité c'est l'entretien des routes. J'étudie aussi la possibilité d'un éclairage public avec trois à quatre points d'éclairage dans le village. »

– **Des projets du côté des écoles ?**

« Nous participons au projet de rassemblement pédagogique concentré à Ruisseauville, un projet à 1,3 million d'euros. Pour le village, selon les années, cela concerne un à quatre enfants. »

– **Quelle est la difficulté majeure à laquelle vous vous attendez ?**

« Je suis inquiet des nouveaux cantons, des nouvelles communes, des nouvelles communautés de communes. On parle de regroupement partout,

sans aucune concertation. On entend des bruits, on ne sait pas trop. La baisse des dotations de l'État, des subventions aussi. À quoi peut-on s'attendre ? »

– **Des zones d'habitations sont-elles prévues ?**

« Le plan local d'urbanisme intercommunal nous a accordé trois permis de construire possibles sur les quinze années à venir. »

– **Comment défendez-vous votre place dans l'intercommunalité ?**

« On a tous intérêt à adhérer aux projets de la communauté de communes, c'est pour le bien commun. Si elle n'avait pas pris en charge le périscolaire, on aurait fait comment ? Je suis de très près l'arrivée du très haut débit, c'est indispensable pour tout le monde, particuliers, entreprises et exploitations agricoles. »

– **La tâche de maire est-elle lourde ?**

« Je ne peux pas dire ça. J'ai goûté les deux, c'est beaucoup plus facile quand on est retraité qu'en activité. »

### **La commune en chiffres**

21 000 : le budget moyen de la commune en fonctionnement, et 25 000 € en investissement.

44 : le nombre d'habitants.

219 : le nombre d'hectares.

2,5 : en kilomètres, la longueur de la voirie communale.

3 : le nombre d'entreprises.

5 : le nombre d'exploitations agricoles.